

Réf: Dossier 488214

Avis de constitution

SOCIETE « NEXTVIA SARL »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ASSONVON CITE J
VITTORI LOT 10, Lot 10, Ilot JV

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/02/2026, et enregistrés au CEPICI le 19/09/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEXTVIA SARL »

Objet : PRESTATION DE SERVICES : ETUDE DE PROJETS ; TECHNOLOGIE ; FORMATION (Formation d'entreprise; Gestion de projets ; Management ; Commerce international...) ; IMPORT-EXPORT ; COMMERCE GENERAL ; Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ASSONVON CITE J
VITTORI LOT 10, Lot 10, Ilot JV

Dirigeant(s) M COULIBALY SALIF KAZIR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02906 du 27/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15687/GTCA/RC/2026 du 27/02/2026

